



HABITAT

Inauguration du programme immobilier « Les Collines de l'Estérel »

50 nouveaux logements sociaux au sein d'un ensemble immobilier harmonieux.



Jeudi 29 octobre 2015, le programme immobilier de logements sociaux « Les Collines de l'Estérel » a été inauguré par :

> Georges GINESTA, Président de la CAVEM et Député-Maire de Saint-Raphaël, accompagné de Nadine CABITEN, Vice-Présidente de la CAVEM et adjointe au Maire de Saint-Raphaël déléguée au logement social, et Christine MARENCO-DRUHEN, Vice-Présidente de la CAVEM et adjointe au Maire de Saint-Raphaël déléguée à l'action sociale municipale et aux solidarités.

En présence de Jean-Claude HUEBER, Président du bailleur social PROLETAZUR, Rémi CHABRIEL, Directeur d'agence de l'antenne Var-Est de BOUYGUES IMMOBILIER, et Jean-Pascal CLÉMENT, Architecte du programme immobilier.

50 logements sociaux supplémentaires sur le territoire

Ce programme immobilier, situé Boulevard Rémi Belleau à Saint-Raphaël, compte 50 logements sociaux labellisés « Habitat et Environnement », qui vont du T2 au T4 pour un loyer de 5 euros le m² en moyenne.

L'esthétique harmonieuse de son architecture s'intègre parfaitement dans l'ensemble immobilier dont il fait partie et qui comprend également la résidence privée « Le Parc ».

Situé dans une zone résidentielle, ce programme s'inscrit parfaitement dans le Programme Local de l'Habitat de la CAVEM qui vise entre autre à favoriser la cohésion sociale et territoriale.

Les emménagements des locataires ont débuté fin septembre 2015.

400 000 euros financés par la CAVEM

La CAVEM a financé ce programme de logements sociaux à hauteur de 400 000 euros.

D'autres programmes ont également été financés depuis 2009. Ces financements permettent à la CAVEM de soutenir les communes membres soumises à la loi Duflot, à savoir : Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens, et Saint-Raphaël ; pour la création de nouveaux logements sociaux.

> Loi Duflot du 18 janvier 2013 :

Parmi ses mesures phares, la loi Duflot du 18 janvier 2013 instaure un taux de 25% de logements sociaux sur le parc de logements existants, d'ici 2025. Ces mesures s'appliquent aux communes de plus de 3500 habitants.

Très prochainement : 2 nouvelles inaugurations

La première semaine de novembre 2015, deux nouveaux programmes immobiliers incluant des logements sociaux seront également inaugurés :

- > **Le Clos Aurélien**, rue du Porphyre à Saint-Raphaël, qui compte **12 logements collectifs**.
- > **La Résidence Roméo**, avenue des Gabians à Saint-Raphaël, qui compte **26 appartements**.

VOIR AUSSI

> Logement Social - Les réalisations

> Programme Local de l'Habitat - Un programme, 6 objectifs

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/inauguration-du-programme-immobilier-les-collines-de-l-esterel-285.html?
cHash=78c47f00e733dcbfdc3a8548b555a34e](http://www.cavem.fr/actualites-23/inauguration-du-programme-immobilier-les-collines-de-l-esterel-285.html?cHash=78c47f00e733dcbfdc3a8548b555a34e)